



■ **AAPPMA LA GAULE D'ARC SUR TILLE**
Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
Email : aappmagaulearc@yahoo.fr

Nom prénom
Fonction

Adresse
TEL

Nom prénom
Fonction
circonscription
adresse

Objet : Projet de loi sur l'eau

Lieu et date

Madame ou monsieur la/le Député

Notre association vous interpelle sur le projet de loi sur l'eau que vous allez être amené à voter cet automne.

Votre fonction de ...et le travail que vous avez accomplis notamment pour ... vous permet, mieux que personne, de prendre conscience des problèmes d'eau potable et de protection des milieux aquatiques.

En effet le nouveau texte remet totalement en cause les articles de loi du code de l'environnement portant sur la protection des milieux aquatiques, notamment sur :

- les débits réservés en aval de prise d'eau dont les valeurs sont revues à la baisse et la possibilité de modulation des débits réservés qui constitue une menace pour les cours d'eau pendant les périodes critiques
- les rivières réservées sur lesquelles aucune installation hydroélectrique ne pouvait actuellement voir le jour et dont les critères de sélection deviendront si précis qu'ils ne s'appliqueront qu'à quelques fractions de rivières
- la libre circulation des poissons dont l'obligation est largement amoindrie
- le curage des ruisseaux du chevelu qui sort maintenant du champ de la future réglementation, réglementation qui ouvre de nouveau la porte à la commercialisation des granulats extraits des cours d'eau.

Ce projet de loi dévie totalement de son objectif de protection et de restauration des milieux aquatiques, objectif pourtant imposé aujourd'hui par la directive cadre européenne sur l'eau, au profit d'une logique économique qui va contribuer à accentuer :

- la pollution de l'eau et donc de l'eau potable
- les assèchements par évacuations plus rapide de l'eau et la non recharge des nappes phréatiques
- la diminution de la bio diversité

Respecterons nous la charte de l'environnement ?

Toute logique économique n'est qu'illusion. Combien coûteront tous les problèmes d'eau potable, de santé que cela va engendrer et les très lourdes amendes pour non respect de la directive cadre européenne (que la France paie déjà) ?

Dans notre région nous avons des exemples très concrets de ses conséquences : Pollution de la nappe sud, problème d'eau potable dans plusieurs mairies, assèchement de plusieurs rivières...

Nous le constatons par notre fonction de jury lors d'accueil de jeunes stagiaires de l'Université de Bourgogne et de l'ENESAD qui réalisent sur notre secteur des études sur les milieux aquatiques.

Pour finir nous vous joignons une photo qui a été réalisée lors d'une de nos interventions avec des écoles primaires pour faire découvrir aux jeunes les milieux aquatiques, leurs fragilités et les gestes à avoir pour les préserver.

Si cette loi passe dans l'état actuel, comment demain pourrions-nous expliquer aux élèves qu'il faut avoir des gestes respectueux de l'environnement et que tout ceci risque de disparaître à cause d'une loi votée par des adultes responsables ?

Trouveront ils un intérêt à respecter ce bien précieux et nécessaire à la vie qu'est l'eau si la loi elle même ne la respecte pas ?

Nous sommes l'un des plus jeunes bureau de Côte d'Or mais aussi un des plus actifs. Alors que nous commençons notre vie adulte nous ne pouvons croire qu'un élu du peuple ayant à cœur le bien des futures générations vote une loi qui n'est pas destinée à protéger les milieux aquatiques mais qui programme la destruction de nos ressources en eau et de notre patrimoine sous la pression de lobbys.

Devons nous interpellier dorénavant toutes les associations de pêcheurs, de protections de l'environnements, de consommateurs ainsi que toutes leurs familles à un vote politique lors des prochaines élections , soit environ 6,5 à 7 millions d'électeurs suivant les statistiques pour qu'enfin soit respecter l'environnement ?

Nous restons à votre disposition et serions heureux de pouvoir vous rencontrer pour évoquer ce sujet avec plus de précisions.

Dans l'attente d'une réponse, et restant à votre disposition, nous vous prions , d'agréer Madame la Députée, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le bureau

Le président de l'AAPPMA "La gaule d'Arc sur Tille